

Procès-verbal d'une séance **reconvoquée** du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St-Hubert, Québec le 25 juin 2013.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et la présidente, Madame Moira Bell, a déclaré la séance ouverte à 19 h 40

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Bell	H. Dumont	S. Rasmussen
F. Blais	D. Horrocks	G. Sastre
P. Booth Morrison	D. Lamoureux	D. Smith
K. Cameron	M. L'Heureux	D. Smyth
A. Capobianco Skipworth	L. Llewelyn Cuffling	
P. D'Avignon	N. Nichols	PARENTS – P. Chouinard, D. Copeman

Ayant prévu leur absence: J. Freund, M. Gour, D. Pinel

Aussi présents

Sylvain Racette, directeur général
Pierre Farmer, directeur général adjoint
Denise Paulson, secrétaire générale
Michel Bergeron, directeur des ressources financières
Wendy Bernier, directrice par intérim : ressources humaines
Mary Williams, directrice des écoles primaires
Lucie Roy, directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

NOUVELLES AFFAIRES

Résolution MR263-20130625

ENGAGEMENT DE FIRMES D'ARCHITECTES ET D'INGÉNIEURS POUR DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET TRANSFORMATION POUR L'ENSEMBLE DES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE POUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS

ÉTANT DONNÉ que la commission scolaire Riverside veut retenir des professionnels à utiliser pour les projets d'immobilisation annuels de la Commission scolaire Riverside selon l'Instruction de la loi sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des Commissions scolaires et en conformité avec sa politique d'achat.

ÉTANT DONNÉ que la commission scolaire Riverside veut mettre de nouveaux professionnels à l'essai, dans un projet afin de mieux les connaître et décider d'une possible collaboration future :

ÉTANT DONNÉ les soumissions reçues le 12 juin 2013 suite à l'appel d'offres public pour engager en fonction des besoins annuels des firmes d'architectes et d'ingénieurs pour les futurs projets d'amélioration et transformation;

ÉTANT DONNÉ que les firmes de chaque spécialité, ci-dessous mentionnées en ordre alphabétique, ont soumis une offre de services conformément aux directives de l'appel d'offres public :

Architectes

Atelier Urban Face inc.
Barin SENCRL, Architecture & Design

Birtz Bastien Beaudoin Laforest architectes
Casoni architecte
C.D. Kaltsas Architecte
MDA Smith Vigeant Leclerc architectes en consortium
Espace Vital architecture
Goyette architecte
Jutras Architecture inc.
Labbé architecte inc.
Le Groupe des Sept, atelier d'architecture inc.
Le Groupe Petrone inc.
Leclerc | architectes
Normand Langlois architecte
Robert Crépeau et Alain Duval, architectes inc.

Ingénieurs (Génie civil)

Beaudoin Hurens
Cima+
Les Consultants S.M. inc.
Les Services exp inc.

Ingénieurs (Mécanique/électricité)

Beaudoin Hurens
Bouthillette Parizeau Inc.
BPR-Bâtiment inc.
Cegertec Worley Parsons inc.
Cima+
Dessau
Genivar Inc.
IngémeI Experts-Conseils inc.
Les Consultants S.M. inc.
Les Services exp inc.

Ingénieurs (Structure)

Beaudoin Hurens
Cegertec Worley Parsons inc.
Cima+
Dessau
Gauthier Consultants
Les Consultants S.M. inc.
Les Services exp inc.
Pasquin St-Jean et associés
SDK et associés inc.

ÉTANT DONNÉ que le comité de sélection a déposé son analyse des offres de services le 19 juin 2013 et a retenu comme professionnels à utiliser pour les trois prochaines années dans les futurs projets d'immobilisation annuels de la Commission scolaire Riverside comportant des honoraires de moins de 100 000 \$, les firmes nommées ci-dessous :

Architectes

Labbé architecte inc.
Leclerc | architectes
Normand Langlois architecte

Ingénieurs (Génie civil)

CIMA+
Les Services exp inc.

Ingénieurs (Mécanique/électricité)

Bouthillette Parizeau Inc.
Les Services exp inc.

Ingénieurs (Structure)

Les Services exp inc.

ÉTANT DONNÉ que le comité de sélection a aussi retenu comme professionnels à mettre à l'essai, dans des projets choisis afin de mieux les connaître et décider d'une possible collaboration future, les firmes nommées ci-dessous :

Architectes

Goyette architecte
Robert Crépeau et Alain Duval, architectes inc.

Ingénieurs (Mécanique/électricité)

Ingémel Experts-Conseils Inc.

Ingénieurs (Structure)

Pasquin St-Jean et associés

ETANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par la commissaire Nichols, que la Commission scolaire Riverside choisisse comme professionnels à utiliser pour une période de trois ans, dans ses futurs projets d'immobilisation comportant des honoraires de moins de 100 000 \$, les firmes nommées ci-dessous :

Architectes

Labbé architecte inc.
Leclerc | architectes
Normand Langlois architecte

Ingénieurs (Génie civil)

CIMA+
Les Services exp inc.

Ingénieurs (Mécanique/électricité)

Bouthillette Parizeau Inc.
Les Services exp inc.

Ingénieurs (Structure)

Les Services exp inc.

Et, de plus, que soient mis à l'essai, dans des projets sélectionnés afin de mieux les connaître et décider d'une possible collaboration future, les firmes nommées ci-dessous:

Architectes

Goyette architecte
Robert Crépeau et Alain Duval, architectes inc.

Ingénieurs (Mécanique/électricité)

Ingémel Experts-Conseils Inc.

Ingénieurs (Structure)
Pasquin St-Jean et associés

En vertu de l'Instruction de la loi sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des Commissions scolaires et en conformité avec la politique d'achat de la Commission scolaire Riverside.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR264-20130625

ENGAGEMENT DE FIRMES D'ARCHITECTES ET D'INGÉNIEURS POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AGRANDISSEMENT DE BÂTIMENT POUR 5 NOUVELLES CLASSES À L'ÉCOLE ST. JOHNS À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

ÉTANT DONNÉ les soumissions reçues le 12 juin 2013 suite à l'appel d'offres pour engager une firme d'architectes et d'ingénieurs pour le projet ci-haut mentionné ;

ÉTANT DONNÉ que les firmes invitées par un appel d'offres public de chaque spécialité ont soumis une offre de services conformément aux directives de l'appel d'offres :

Architectes

Barin SENCRL, Architecture & Design
Groupe G. Carazzato, architectes
Le Groupe des Sept, atelier d'architecture inc.
Leclerc | architectes
MDA Smith Vigeant Leclerc architectes en consortium
Normand Langlois architecte
Goyette architecte

Ingénieurs (Génie civil)

Beaudoin Hurens
Cima+
Les Consultants S.M. inc.
Les Services exp inc.

Ingénieurs (Mécanique/électricité)

Beaudoin Hurens
Bouthillette Parizeau Inc.
BPR-Bâtiment inc.
Cima+
Dessau
Genivar Inc.
Les Consultants S.M. inc.
Les Services exp inc.

Ingénieurs (Structure)

Beaudoin Hurens
Cima+
Dessau
Gauthier Consultants
Groupe SNC-Lavalin inc.
Les Consultants S.M. inc.
Les Services exp inc.
Pasquin St-Jean et associés

ÉTANT DONNÉ que le comité de sélection a déposé son analyse des offres de services le 19 juin 2013 et recommande les firmes Normand Langlois architecte; les Services exp inc., génie civil et structure; Bouthillette Parizeau inc. ingénieurs en mécanique /électricité ayant obtenu

respectivement le meilleur pointage à l'évaluation des offres ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par le commissaire D'Avignon, que la Commission scolaire Riverside retienne les services des firmes Normand Langlois architecte; les Services exp inc., génie civil et structure; Bouthillette Parizeau inc. ingénieurs en mécanique /électricité à titre de professionnels dans le cadre des services requis pour la construction d'un agrandissement de bâtiment pour 5 nouvelles classes à l'école St. Johns, selon l'Instruction de la loi sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des Commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution F145-20130618

ADOPTION DU BUDGET 2013-2014 DE LA COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire Riverside doit adopter et transmettre à la ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2013-2014;

CONSIDÉRANT que la ministre a autorisé la commission scolaire à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures aux revenus, mais n'excédant pas 25,8 % du surplus accumulé du 30 juin 2012;

CONSIDÉRANT que le budget 2013-2014 est présenté avec un déficit de 485 745 \$ tout en respectant les règles budgétaires;

CONSIDÉRANT que les effets monétaires de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire furent considérés dans le présent budget;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 6 598 786 445 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2013-2014;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à ,29885 cents du 100 \$ d'évaluation uniformisée pour chaque contribuable de la commission scolaire Riverside;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des ressources financières et de vérification;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par le commissaire Lamoureux, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette, pour l'année scolaire 2013-2014, soit adopté, sous réserve de l'adoption par le gouvernement du Règlement sur le produit maximal de la taxe, et transmis à la ministre de l'Éducation, des Loisirs et des Sports; et

QUE le taux de la taxe scolaire soit fixé à ,29885 cents du 100 \$ d'évaluation uniformisée pour chaque contribuable de la commission scolaire Riverside.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution F146-20130618

PAIEMENT DES TAXES SCOLAIRES PAR VERSEMENTS

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique, la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$;

CONSIDÉRANT que si le premier versement n'est pas fait le trente et unième jour suivant l'expédition du compte de taxe, l'article 315 L.I.P. prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la Commission scolaire Riverside prévoit que seul le versement échu est exigible;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Riverside désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Sastre, appuyé par le commissaire Blais, conformément à l'article 315 Loi sur l'instruction publique, que la Commission scolaire Riverside prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde et que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution F146-20130618

TAUX D'INTÉRÊT À IMPUTER SUR LES ARRÉRAGES

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 316 de la Loi sur l'Instruction publique, il revient à la Commission scolaire de fixer un taux d'intérêt sur les arrérages;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Chouinard, appuyé par le commissaire Dumont, que le taux d'intérêt à être chargé sur les arrérages soit maintenu à quinze pour cent (15 %).

POUR 16
CONTRE 1
ADOPTÉE

QUESTIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

Évaluation du directeur général

La présidente Bell a mentionné que l'évaluation annuelle du directeur général était terminée et qu'un rapport préliminaire avait été compilé. Il y aura une dernière réunion pour finaliser le rapport et les recommandations pour le Conseil.

Correspondance – Aucune

QUESTIONS DU PUBLIC : Aucune

BRAVOS

- La commissaire Capobianco a remercié tous les membres du personnel de l'école Montainview pour leur contribution au succès de cette année scolaire. Leur dévouement, leur engagement au travail et leur attitude purement bienveillante sont des caractéristiques qui étaient bien apparentes tout au long de l'année. Au cours des deux dernières semaines, la commissaire Capobianco a eu l'occasion d'assister à quelques-unes des nombreuses activités qui avaient été organisées; par exemple, la cérémonie

de remise des diplômes des élèves de la maternelle, la marche qui a été organisée dans le cadre de la lutte contre l'intimidation, le spectacle très diversifié de jeunes artistes amateurs, la descente en kayak sur la rivière Richelieu, puis l'éloquente cérémonie de remise des diplômes des élèves de 6^e année, laquelle s'est déroulée au Club de canotage Otterburn. Félicitations à tous!

- Le commissaire Smyth a assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'école John Adam. Félicitations spéciales sont offertes à Madame Kim et à Julie Ruel pour l'inspirant décor mural. Il sera l'attraction de l'école pendant plusieurs années à venir.
- Les commissaires Smith et Blais ont assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'école St-Mary's et ils ont mentionné qu'ils ont été touchés par le soutien mutuel qu'avaient les enfants.
- Le commissaire Cameron a assisté à la remise des diplômes de l'école Good Shepherd et il a mentionné qu'il a été très impressionné par le fait que la directrice a décerné son propre prix.
- La commissaire Nichols a assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'école REACH qui s'est tenue sous un chapiteau. Elle a souligné que la cérémonie de remise des diplômes du centre ACCESS qui a eu lieu à la Place Desaulniers a été pour elle l'une des cérémonies les plus touchantes. Elle a aussi assisté aux cérémonies de remise des diplômes des écoles Terry Fox et Royal Charles qui ont été brèves, mais très belles. L'école Harold Sheppard lui a annoncé l'arrivée d'une nouvelle famille de cinq enfants dans leur communauté.
- La commissaire Dumont a assisté aux cérémonies de remise des diplômes des écoles Terry Fox et Royal Charles. Bien que les deux cérémonies aient été très belles, elle a proposé de reconsidérer l'heure à laquelle elles commencent.
- La commissaire Rasmussen a assisté à la cérémonie de remise des diplômes des écoles Greenfield Park, Heritage et Centennial. Elle a mentionné le fait que nous avons de talentueux élèves très prometteurs et que la dynamique entre les élèves et le personnel était très évidente. Félicitations à tous!
- La commissaire Morrison a assisté aux cérémonies de remise des diplômes des écoles Cedar Street et Courtland Park. Elle a bien aimé le visionnement de films d'animation réalisés par les élèves de l'école Cedar Street ainsi que sa tournée du studio dans lequel il est possible de pratiquer la technique d'incrustation et la baladodiffusion (*podcasting*). Elle a demandé que les CSC étudient la possibilité d'offrir un cours en animation.
- Le commissaire Blais a assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'école primaire Boucherville. Il a félicité les parents pour tous les efforts déployés. Il a aussi assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'école Harold Sheppard. Il a souligné le fait que la nouvelle directrice était une ancienne élève de l'école, ainsi qu'une enseignante et que maintenant, ses enfants fréquentaient l'école Harold Sheppard.
- La commissaire Bell a assisté aux cérémonies de remise des diplômes des écoles Harold Napper, REACH, Saint-Lambert et Heritage. Elle assistera également aux cérémonies de l'école Alternative et de l'école Chambly Academy.
- La commissaire Copeman a assisté aux cérémonies de remise des diplômes des écoles Heritage, Centennial et St-Lawrence.
- La commissaire Horrocks a mentionné que la cérémonie de remise des diplômes de l'école Harold Napper a été fantastique, comme toujours.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Morrison, appuyé par le commissaire Blais, que la séance soit levée à 20 h 30.

UNANIMITÉ

Moira Bell, présidente

Denise Paulson, secrétaire générale